GUIDE SCOLAIRE

INFORMATIONS EN RAFALE

Coordonnées de l'école	Secrétariat : **819-850-1647 poste 6590** Télécopieur : **819-850-1677** Courriel : ecole.wickham@cssdeschenes.gouv.qc.ca Page facebook : **www.facebook.com/ecolestjeanwickham** Service de garde : **819-850-1647 poste 6599**
Circulation	**À votre arrivée, vous devez vous présenter au secrétariat aussitôt**. La circulation dans l'école ou sur la cour de l'école est un accès sécurisé contrôlé par le personnel de l'école.
	Si votre enfant doit quitter plus tôt ou si vous modifiez les plans de fin de journée, veuillez en informer le secrétariat **au plus tard à 13h15**. Dans le cas contraire, nous maintiendrons les mesures habituelles.
	Les dineurs inscrits à l'école sont tenus d'y demeurer à moins d'une autorisation du parent suite à un appel téléphonique ou par courriel.
Absence	**Vous avez la responsabilité d'informer l'école d'une absence en téléphonant au secrétariat**, il est possible d'y laisser un message dans la boîte vocale à toute heure du jour. La secrétaire transmettra l'absence à la technicienne du service de garde pour faire le suivi.
Changement à votre situation	**Vous avez la responsabilité d'informer l'école de toute modification à votre situation**; (ex. changement adresse, de numéro de téléphone, de situation familiale ou modification de la garde) dès que possible afin que les suivis puissent se faire rapidement.
Sécurité des transports	**Deux moyens sont prévus par la loi pour transporter les enfants à l'école; le transport scolaire en autobus ou la marche selon les distances établies dans la politique du transport du Centre de services scolaire des Chênes** . Si vous choisissez d'utiliser votre voiture pour reconduire votre enfant, vous devrez respecter la zone désignée comme débarcadère qui se trouve sur la rue St-Jean et respecter le code de la sécurité routière.
Transport 2e adresse	**Vous avez la responsabilité de compléter un formulaire pour demander un transport à une deuxième adresse**. Des coûts sont rattachés à cette opération. Aucune modification de transport ne sera effectuée par l'école.
Tempête	**Le site du Centre de services scolaire informe la population par son site internet vers 6h15 et par la radio**. Bien des personnes remettent en cause la décision de fermer les écoles lorsqu'elle est prise, sachez simplement que la décision d'une fermeture est prise conjointement avec le transport et est souvent reliée à l'état des routes dans les petites municipalités rurales. Il se peut qu'en ville, tout semble sécuritaire, mais la réalité peut différer dans d'autres secteurs. Nous avons à cœur la sécurité de tous les élèves.

MOMENT DE LA JOURNÉE	HEURE
Service de garde (début)	6h30
Arrivée sur la cour autorisée pour les marcheurs	7h40
Période 1	7h53
Période 2	8h55
Récréation	9h57
Période 3	10h15
Dîner	11h18
Retour sur la cour des dîneurs à la maison	12h25
Période 4	12h33
***Heure maximale pour demander un changement de fin de journée (ex. plus de service de garde doit prendre l'autobus, etc.)**	13h15
Récréation	13h36
***Préscolaire fin de la journée**	14h15
Période 5	13h54
***Départ des autobus**	15h05
Service de garde (fin)	17h30

DÉBARCADÈRE		
EN VOITURE J'utilise le débarcadère de la rue St-Jean.	**À PIED** J'utilise le débarcadère de la rue St-Jean ou avec la brigadière à l'avant de l'école.	**SERVICE DE GARDE** Je peux utiliser le stationnement des visiteurs entre 6h30 et 7h30 et à partir de 15h30.

MON HORAIRE

HEURE		JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4	JOUR 5	JOUR 6	JOUR 7	JOUR 8	JOUR 9	JOUR 10
P1											
P2											
		Récréation									
P3											
		Dîner									
P4											
		Récréation									
P5											
		Départ									

CLIMAT SCOLAIRE RASSURANT ET SÉCURISANT

LE SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF EN ACTION	
Un climat rassurant à l'école St-Jean ! **Bienveillance, responsabilité et persévérance** constituent les valeurs choisies par notre équipe. Nos attentes s'inscrivent dans ces valeurs et sont modélisées avec rigueur par chaque membre de l'équipe-école. Nous faisons le pari, appuyés sur ce que la recherche dans le domaine affirme, que les élèves seront sécurisés et investis en évoluant dans un cadre bien balisé.	Les comportements attendus à l'école… L'équipe a réfléchi aux différents moments de vie dans l'école et à nos zones de vulnérabilité. Nous nous sommes assurés de préciser les attentes pour chaque moment de vie ; dans la classe, dans le corridor, dans les vestiaires, à la cafétéria, sur la cour d'école, etc. La force du modèle est la cohérence, car chaque adulte applique et renforce les attentes déterminées par l'équipe avec constance et rigueur.

Le modèle dans le quotidien de votre enfant…

Lors du lancement de notre modèle d'encadrement en janvier 2019, nous avons présenté Ti-Jean à vos enfants qu'on appellera Johnny pour nos pré-ados. Ce personnage cherche à voyager à travers le monde et a besoin de l'aide des enfants pour y arriver.

En accumulant des Wiki, votre enfant contribue avec les autres élèves de sa classe à aider Ti-Jean à se procurer un passeport qui l'aidera à atteindre sa destination. Quand il a réussi à visiter un certain nombre de destinations, nous faisons une célébration avec toute l'école! C'est une façon de reconnaître les efforts de tout le monde tout en vivant nos valeurs au quotidien! Votre enfant peut se mériter une célébration personnelle quand il accumule un certain nombre de wikis, la classe, quand elle en atteint un nombre prédéterminé. C'est cette étape qui permet à Ti-Jean d'obtenir un passeport pour atteindre sa prochaine destination. La carte, représentée sur une grande murale au deuxième étage, permettra de suivre les progrès de notre personnage.

En résumé, les adultes de l'école renforcent les comportements attendus en gestes et en paroles **et de temps en temps** remettent à l'élève un Wiki. Nous modélisons nos attentes, et dans le cas où votre enfant a un écart de conduite, nous utilisons différents moyens pour lui rappeler les attentes ; une modélisation soutenue, des temps d'arrêt, du temps perdu-temps repris, un plan d'action personnalisé ou un plan d'intervention. Des questions ? Appelez-nous !

Finalement, l'équipe-école a déterminé les comportements attendus dans les différentes zones de l'école. Afin que vous puissiez nous appuyer dans cet effort de cohérence pour que le milieu de vie soit favorable aux apprentissages et au bien-être collectif de tous les élèves, les comportements sont détaillés dans le tableau suivant. Ce sont ces comportements que nous soutiendrons et encouragerons et l'équipe-école s'attend à ce que vous en preniez connaissance et que vous nous appuyiez.

MATRICE DES COMPORTEMENTS
École St-Jean

Grille d' apprentissage		Aires de vie				
		Classe	**Corridors / Escaliers**		**Toilettes**	**Bibliothèque/ Laboratoire informatique**
			Heures de cours	Entrées et sorties		
Attentes	**BIENVEILLANCE**	◆Je suis calme et à l'écoute. ◆Je lève la main pour demander la parole et j'attends mon tour. ◆Je prends soin des autres et du matériel.	◆Je circule en silence. ◆Je marche à droite. ◆Je garde mes mains le long de mon corps.	◆Je m'occupe de moi-même. ◆ Je marche à droite. ◆Je respecte l'espace des autres.	◆Je respecte l'intimité des autres et la mienne. ◆Je garde mon environnement propre. ◆ J'attends mon tour.	◆Je lève la main pour demander de l'aide. ◆J'adopte le niveau de voix demandé. ◆J'utilise le matériel adéquatement.
		Je fais de bons gestes. **J'ai de bonnes paroles envers moi-même et les autres.** **Je suis un modèle positif pour mes pairs en tout temps.**				
	RESPONSABILITÉ	◆ J'ai le matériel nécessaire. ◆J'accomplis un travail de qualité.	◆ En groupe, je prends mon rang. ◆Je regarde en avant pour circuler. ◆Je me rends directement à l'endroit prévu.	◆Je me rends directement à l'endroit prévu. ◆Je chuchote si j'ai besoin de communiquer. ◆ Je m'assure d'avoir le matériel nécessaire.	◆Je tire la chasse d'eau. ◆Je me lave les mains. ◆J'utilise la quantité raisonnable de savon et de papier. ◆Je retourne rapidement en classe ou dans mon rang.	◆Je me concentre sur la tâche demandée. ◆Je replace le matériel au bon endroit. ◆Je rapporte tout mon matériel.
		J'adopte des comportements sécuritaires. **Je suis les consignes de l'adulte en tout temps.**				
	PERSÉVÉRANCE	◆Je m'investis dans la tâche demandée. ◆Je fournis les efforts au meilleur de ma capacité. ◆J'adopte une attitude positive.				◆À la bibliothèque, je choisis un livre et je lis.
		Je cherche des solutions à mon problème. **J'applique les stratégies apprises.**				

MATRICE DES COMPORTEMENTS
École St-Jean

Aires de vie					Grille d'apprentissage
Aires de dîner	**Cour d'école**	**Gymnase**	**Service de garde**	**Vestiaire**	
◆Je parle à voix basse. ◆Je garde le silence lorsque les lumières sont éteintes. ◆Je respecte l'espace des autres.	◆Je respecte les zones de jeux. ◆Je joue en respectant les règles.	◆J'ai un bon esprit sportif. ◆J'inclus les autres dans mes jeux.	◆J'adopte le niveau de voix demandé. ◆Je prends soin des autres et du matériel. ◆Je garde le silence lorsque les lumières sont éteintes.	◆Je chuchote si j'ai besoin de communiquer. ◆Je fais attention aux autres près de moi. ◆Je prends soin du matériel autour de moi.	**BIENVEILLANCE**
Je fais de bons gestes J'ai de bonnes paroles envers moi-même et les autres. Je suis un modèle positif pour mes pairs en tout temps.					
◆Je reste assis à ma place. ◆Je lève la main pour faire une demande. ◆Je garde ma nourriture pour moi. ◆Je garde ma place propre.	◆ Je me dirige à l'intérieur au son de la cloche. ◆Je m'assure de sortir et de rapporter le matériel de jeux. ◆Je m'habille adéquatement selon la température.	◆J'utilise le matériel adéquatement. ◆ J'apporte les vêtements appropriés.	◆Je range le matériel. ◆J'avise mon éducatrice quand j'arrive et quand je quitte le service de garde. ◆Je cesse de jouer et je me prépare dès l'arrivée de mon parent. ◆Je participe activement à l'activité proposée.	◆Je m'habille/ me déshabille devant mon crochet. ◆Je garde mon espace rangé. ◆J'apporte tous mes effets. ◆Je me dirige rapidement au bon endroit.	**RESPONSABILITÉ**
J'adopte des comportements sécuritaires. Je suis les consignes de l'adulte en tout temps.					
	◆Je règle mes conflits selon les étapes de résolution de conflits. ◆Je participe activement en étant positif.	◆Je participe activement en étant positif.	◆Je règle mes conflits selon les étapes de résolution de conflits.		**PERSÉVÉRANCE**
Je cherche des solutions à mon problème. J'applique les stratégies apprises.					

Après avoir vu l'ensemble des comportements attendus, la façon dont nous avons défini les valeurs à l'école St-Jean apparaît ici. Si ces valeurs peuvent teinter les choix et les relations de vos enfants, nous pensons que nous contribuons à un monde meilleur.

Bienveillance	**Cette valeur illustre le respect en actions concrètes, elle évoque l'importance de prendre soin de soi, des autres et de notre milieu de vie (veiller au bien).**
Responsabilité	**Cette valeur définit le besoin de l'élève de faire des choix éclairés, d'en assumer les résultats et de déterminer les meilleurs comportements pour créer des conditions favorables à son développement et à celui de ses pairs.**
Persévérance	**Cette valeur définit l'effort comme le moteur principal de la réussite. La réussite s'articule dans différentes sphères ; scolaire, sociale et personnelle. À chacun son défi et ses outils pour braver les obstacles.**

MES AMIS	
Nom	
☎	
Courriel	
Date d'anniversaire	
Nom	
☎	
Courriel	
Date d'anniversaire	
Nom	
☎	
Courriel	
Date d'anniversaire	
Nom	
☎	
Courriel	
Date d'anniversaire	
Nom	
☎	
Courriel	
Date d'anniversaire	
Nom	
☎	
Courriel	
Date d'anniversaire	

L'intimidation

c'est :

ou

intentionnel
(fait exprès)

répétitif
(souvent)

inégalité
des forces du pouvoir

Définition de l'intimidation selon l'article 13 de la LIP

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Caractéristiques

- Acte répété
- Rapport de force inégal
- Sentiment de détresse chez la personne qui le subit

Définition adaptée aux élèves selon Chantal Boutet et Richard Robillard

L'intimidation, c'est quand tu te moques d'une personne, que tu lui donnes des surnoms, que tu l'humilies, que tu l'exclues, que tu la menaces avec l'intention de lui faire du mal, que ce soit en personne, sur les réseaux sociaux, par texto, par téléphone ou par des intermédiaires, ou encore que tu la frappes.

Définition de la violence selon l'article 13 de la LIP

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

Caractéristiques

- Caractère intentionnel
- Sentiment de détresse chez la personne qui le subit

Sanctions disciplinaires pour tout geste d'intimidation ou de violence

- Les sanctions disciplinaires; mesures de réparation, lettre d'excuses, rencontres avec des partenaires sociaux ou autres, ateliers d'habiletés sociales, signalement, etc. seront applicables et évalués selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- La direction de l'école peut suspendre un élève pour mettre fin à des actes d'intimidation ou de violence. Des mesures d'accompagnement, de remédiation et de réinsertion devront être envisagées.
- La direction de l'école avise les parents, qu'en cas de récidive, sur demande de sa part faite au Centre de services scolaire en application de l'article 242, l'élève pourra être inscrit dans une autre école ou être expulsé des écoles du Centre de services scolaire des Chênes. Dans ce cas, le Centre de services peut, à la demande d'une direction d'école, pour une cause juste et suffisante et après avoir donné à l'élève et à ses parents l'occasion d'être entendus, inscrire un élève dans une autre école ou l'expulser de ses écoles; dans ce dernier cas, elle le signale à la direction de la protection de la jeunesse. Le Centre de services scolaire doit statuer avec diligence sur la demande de la direction de l'école, au plus tard dans un délai de 10 jours.
- **À l'école, il y a une approche modulée selon les cycles** à l'égard des gestes de violence. **Au troisième cycle et dans les cas de récidives au deuxième cycle**, la suspension externe est utilisée pour signifier l'arrêt d'agir sans équivoque. D'autres mesures s'ajoutent pour compléter l'intervention.

  Avec les plus petits (préscolaire, premier et début du deuxième cycle), nous exploitons d'autres avenues pour modéliser les comportements sociaux adéquats, mais si les gestes s'intensifient ou se répètent, la suspension externe ou le recours à d'autres services du Centre de services scolaire sont envisagés.
- *Comme parent, je m'engage à dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence perpétré ou subi par mon enfant et j'appuie toute sanction disciplinaire devant s'appliquer si mon enfant en est l'auteur.*

Signature du parent : **Date :**

RÈGLES DE CONDUITE EN VÉHICULE SCOLAIRE - PRIMAIRE

Centre de services scolaire des Chênes
Québec

1- À l'arrêt :

- Je me rends au point d'arrêt 10 minutes avant l'heure déterminée par le service du transport scolaire;
- Je me rends seulement au lieu d'embarquement qui m'est désigné;
- Je suis convenablement vêtu par température froide ou pluvieuse;
- S'il n'y a pas de trottoir, je marche du côté gauche de la rue, face à la circulation et sur l'accotement;
- Pour traverser la rue, je me rends à l'intersection et respecte le droit de passage avant de m'engager;
- J'attends le véhicule scolaire en bordure de la rue, je respecte les propriétés privées et je ne bouscule pas les autres;
- En lançant des boules de neige ou tout autre objet, je menace la sécurité des autres élèves;
- Je retourne à la maison si le véhicule scolaire est très en retard (30 minutes).

2- À l'embarquement :

- Je ne cours jamais à la rencontre du véhicule scolaire;
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur;
- Je n'oublie pas de regarder à gauche et à droite et j'attends le signal du conducteur pour traverser la rue;
- J'attends que le véhicule scolaire soit complètement arrêté avant de m'en approcher et d'y monter;
- Je ne bouscule pas les autres et je laisse d'abord monter les plus jeunes et je les aide au besoin;
- Je prends garde lorsque je monte dans le véhicule scolaire, surtout l'hiver;
- Je me rends immédiatement à mon siège.

3- Durant le trajet :

- J'écoute et je respecte les consignes ou directives du conducteur.
- Je demeure assis.
- Je garde l'allée du véhicule scolaire libre.
- J'ouvre les fenêtres après avoir obtenu l'autorisation du conducteur.
- Je m'abstiens de lancer des objets dans ou hors du véhicule scolaire.
- Je garde la tête, les bras et les mains dans le véhicule scolaire.
- Je m'abstiens de manger ou boire;
- Je parle à voix basse dans un langage respectueux;
- Je suis respectueux avec les autres passagers, je m'abstiens de pousser, de me tirailler ou de me battre.
- J'évite de causer des dommages au véhicule scolaire et je le garde propre.
- Je m'adresse au conducteur seulement en cas d'urgence, pour ne pas le distraire.
- En cas de panne ou d'accident, je suis les instructions du conducteur.

4- Au débarquement :

- Je me lève seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Je descends uniquement au lieu de débarquement qui m'est désigné et/ou seulement à mon école d'appartenance.
- Je descends sans bousculer les autres.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur (je compte 10 grands pas de géant).
- J'attends le signal du conducteur avant de passer devant le véhicule scolaire, je ne passe jamais derrière le véhicule scolaire.
- Je regarde dans les deux sens avant de traverser la rue.

5- Équipements dans le véhicule scolaire :

- Tout équipement autorisé doit être transporté dans un sac fermé et sécuritaire;
- Seuls les bagages à main pouvant être portés sur les genoux, ne dépassant pas le dossier de la banquette devant l'élève, ne prenant pas la place d'un autre élève, seront acceptés dans les véhicules scolaires;
- Un maximum de 2 bagages à main est permis. Voici des exemples de bagage à main : sac d'écolier, boîte de goûter, étui de petit instrument de musique comme un violon ou une flûte;
- Les objets qui ne répondent pas aux conditions mentionnées précédemment ne seront pas autorisés : planches à roulettes, trottinettes, bâtons de hockey, bâtons de baseball, planches à neige, guitares ou tout autre gros instrument de musique;
- Aucun objet ne doit être placé dans le véhicule scolaire de façon à restreindre le passage d'accès à la porte de secours, l'allée centrale doit toujours rester libre;
- Les animaux ne sont pas autorisés, sauf les animaux aidants qui voyagent avec un élève ayant un handicap;
- Le conducteur peut refuser dans son véhicule tout article, objet ou équipement qu'il juge de nature à mettre en danger la sécurité des élèves ou non conforme au Code de la sécurité routière;
- Les soutes à bagages ne peuvent être utilisées lors du transport quotidien.

6- Avis disciplinaires :

- Si je n'observe pas ces règles de conduite, le conducteur fera un rapport disciplinaire. Le centre de services scolaire avisera mes parents et la direction de l'école de mon comportement et ceci pourra entrainer une suspension plus ou moins longue du transport scolaire.